

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le jeudi 5 décembre 2019 à 13 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
- Sont également présents: M. Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
- Sont absents: M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 13 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CA-2019-0554

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le maire Sylvain Juneau fait lecture et dépose le texte d'une résolution (2019-545), adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures le 4 décembre 2019, qui donne une orientation favorable à l'adoption des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance mais qui exprime également une réserve en lien avec le dossier judiciaire concernant les quotes-parts (dossier 200-17-014410-112).

CA-2019-0555

Adoption des prévisions budgétaires 2020 reliées aux compétences d'agglomération de Québec - FN2019-053

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'adopter le budget de fonctionnement 2020 relié aux compétences d'agglomération d'une somme de 790,7 M \$, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du budget 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2019-0556

Adoption du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 - FN2019-054

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'adopter le programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 relié aux compétences d'agglomération d'une somme de 3 734,4 M\$, (incluant le *Réseau de transport de la Capitale*), tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Autres décisions reliées à l'adoption des prévisions budgétaires et au programme d'immobilisations

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période de questions des citoyens

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 13 h 32.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad